

# De gréngen Heesprénger



## ***LOKALSEKTION DÉI GRÉNG HESPER***



# **QU'EN EST-IL DE LA DURABILITÉ DU BUDGET 2007 ?**

***ou: Pourquoi les membres du conseil communal de Déi Gréng se sont-ils abstenus lors du vote dudit budget ?***

*Ce n'est pas l'idée préconçue qu'un parti d'opposition doive nécessairement voter contre ou s'abstenir lors du vote du budget proposé par la majorité qui a poussé les représentant-e-s de Déi Gréng à s'abstenir lors du vote du budget 2007 lors de la séance du conseil communal du 18 décembre 2006. Non, Déi Gréng avaient fait au préalable une analyse approfondie quant à la durabilité du budget, tant au niveau purement financier qu'au niveau du développement futur de la commune ainsi que d'objectifs environnementaux et sociaux.*

Les conclusions tirées de cette analyse ont dévoilé un budget pas trop convaincant sous plusieurs aspects.

## **1. La transparence n'y est pas...**

Si l'on doit essayer de maîtriser les dépenses, comme cela est actuellement le cas dans la soi-disant si riche commune de Hesperange, il faut qu'un budget soit transparent. Transparent aussi bien pour la majorité que pour l'opposition.

Le Ministre de l'Intérieur, qui est pourtant membre du même parti que la bourgmestre et l'échevin en charge des finances, ne cesse de répéter qu'il faut accompagner le budget d'un vademecum expliquant les différents postes, leur évolution, les modifications du budget rectifié par rapport au budget voté etc. Or, les informations présentées par notre conseil échevinal ne sont ni exhaustives ni concluantes. En outre, la présentation du budget tant au conseil communal que dans la commission des finances laisse peu de possibilités aux conseillers et conseillères d'obtenir des réponses à toutes leurs questions.

A titre d'exemple : la seule réunion de la commission des finances qui traitait ce sujet ne durait que deux heures, et pendant ce temps furent discutées également les adaptations des taxes concernant la location des salles communales.

Il est pratiquement impossible de savoir quelles dépenses sont comptabilisées sous quels postes de budget. Deux exemples seulement: En matière de dépenses scolaires, il est impossible de savoir où sont comptabilisées les dépenses faites pour l'organisation des colonies, des excursions, pour la bibliothèque scolaire ou le matériel didactique. En matière de dépenses pour festivités diverses, impossible de retrouver les traces des cadeaux, frais de personnel, gages des artistes, vins d'honneur etc.. Et jusqu'à ce jour, Christiane STAUDT-BLANCHE n'a toujours pas eu de réponse concluante à sa question quant à la répartition desdits coûts.

D'autre part, la politique d'information des responsables communaux laisse toujours à désirer : un crédit de 70 000 EUR a été inscrit au budget pour la continuation de la consultation rémunérée concernant le centre de Hesperange, mais sans que des précisions relatives à leur utilisation n'aient été fournies.

## **2. ...et la cohérence fait défaut**

De sérieux doutes peuvent être émis quant à l'exactitude des effectifs en personnel inscrits au budget (il prévoit une diminution du nombre des fonctionnaires alors qu'au moins deux nouveaux postes seraient à créer en 2007, un agent municipal et un poste au Service à l'égalité des chances). De même, comme déjà pour le budget de 2006, certaines rémunérations, notamment celles des ouvriers, accusent des sauts absolument inexplicables.

## **3. Qu'en est-il de la modernisation de l'administration communale ?**

Il est déplorable de voir qu'une commune aussi bien lotie que la nôtre accuse des déficits évidents quant à l'organisation matérielle et procédurale.

Entre 2001 et 2003 le collège échevinal a dépensé une somme considérable pour faire élaborer un audit des diffé-



rents services de la commune – audit qui a semé beaucoup d'insécurité et d'incertitude parmi les fonctionnaires. Aujourd'hui, quatre ans plus tard, en dehors de certaines réaffectations de fonctionnaires, les mesures mises en œuvre sont rares, pour ne pas dire inexistantes. Le guichet unique, qui devait faciliter aux citoyens et citoyennes les relations avec l'administration communale, n'a pas été réalisé, ni d'ailleurs aucune mesure visant à rendre plus efficaces et moins redondantes les activités des différents postes de travail.

Or, l'analyse d'Ernst & Young, les consultants d'antan, mettait bien le doigt sur les déficits :

- trop de doubles emplois,
- pas assez de transparence dans la collaboration,
- pas de collaboration institutionnalisée et réglementée entre les responsables des services et le collège échevinal, ni d'ailleurs entre les différents fonctionnaires et ce dernier,
- pas de procédures définies pour les différents processus de travail.

Sans parler de l'informatisation (organisation électronique des données et de leur échange, mise en réseau, communication interne...) qui fait défaut à beaucoup de niveaux.

#### **4. Le budget 2007 garantit-il pour l'avenir la mise à disposition des services publics communaux indispensables ?**

La majorité s'est enfin décidée à adapter certaines taxes (notamment celles en relation avec l'eau et la canalisation) tant soit peu aux coûts réels, décision qui a trouvé l'accord de Déi Gréng. En effet, nous sommes d'avis qu'en général les taxes (eau, canalisation, mise à disposition de salles, etc) doivent refléter le coût réel et que des services comme l'enlèvement des déchets doivent être vendus à leur juste prix. Dans le cas contraire, les budgets des communes étant limités, d'autres services tout aussi importants risquent de ne pas pouvoir être satisfaits (mise à disposition et entretien d'infrastructures scolaires, para- et périscolaires, d'installations sportives ou culturelles, services sociaux etc.), faute de moyens financiers.

Depuis 2000, Karin MANDERSCHIED ne cesse de demander l'établissement d'un plan financier pluriannuel, ceci dans le souci d'une prévision plus correcte de l'évolution

budgétaire future. Si, lors des débats sur le budget 2007 un tel plan de financement pluriannuel a pour la première fois été soumis aux conseillers, il faut cependant constater qu'il ne reprend que les dépenses extraordinaires. Sachant que les salaires s'élèvent à 36% des dépenses du budget ordinaire, une prévision de l'évolution globale de ce poste est à la base de tout calcul en relation avec les dépenses du budget extraordinaire.

Il faut bien dire que la part des salaires dans les dépenses ordinaires du budget 2007 est encore peu élevée, comparée à celle dans d'autres communes. Déi Gréng ont toujours prôné qu'un service communal bien étoffé ne constitue pas seulement la base d'un bon service au client, mais qu'il permet aussi d'économiser de l'argent. Ainsi, l'élaboration de cahiers de charge plus fouillés, la vérification détaillée d'offres et la supervision régulière des chantiers permettraient des analyses et des contrôles plus poussés.

Sans oublier que le programme de coalition prévoit la création d'un poste de conseiller environnemental, que la création d'un poste de secrétaire adjoint ne serait pas superflue et que l'installation successive de zones de parking résidentiel dans les différentes sections de la commune engendrera quasi automatiquement l'augmentation de l'effectif des agents municipaux.

Mais qu'en est-il des dépenses extraordinaires ?

Sur base du plan de financement pluriannuel, on constate la volonté de renouveler et d'adapter au cours des quatre





prochaines années les infrastructures de canalisation. De même des moyens financiers sont prévus pour la construction d'une maison relais (structure d'accueil pour enfants scolarisés) en 2008 et 2009. Mais jusqu'ici aucune discussion n'a eu lieu dans ce contexte. Or, ceci serait d'autant plus important que d'un côté le lotissement Rothweit va nécessiter à moyenne échéance la construction d'une nouvelle école à Alzingen et que d'autre part, face à l'impossibilité d'agrandir suffisamment l'école de l'avenue Grand-Duc Jean, la construction d'une nouvelle école à Howald sera inévitable, si de nouveaux lotissements sont pris en considération.

Sans oublier que les nouvelles méthodes pédagogiques ne pourront être introduites que si un certain nombre supplémentaire de salles de classe est disponible.

Un autre chantier qui n'a pas été entamé jusqu'à présent est celui de la réalisation de logements à coût modéré par la commune. Alors que bon nombre de communes ont déjà présenté leurs projets y relatifs au Ministère du logement – n'oublions pas que le pacte pour le logement prévoit des subventions massives aux communes qui construisent elles-mêmes ou encouragent les promoteurs à construire à bon marché -, nos responsables communaux semblent dormir sur ce dossier éminemment important.

Il est donc clair que dans plusieurs domaines, dont notamment ceux des infrastructures scolaires et périscolaires et du logement, les réflexions n'ont pas encore été poussées bien loin au sein de la coalition, sans parler d'une quelconque discussion au sein du conseil communal.

## 5. Et les engagements issus de notre adhésion à l'Alliance du climat ?

Les 50 000 € qui seront investis en 2007 dans l'élaboration d'un concept énergétique ne suffiront certainement pas à réduire les émissions en CO<sub>2</sub> dans notre commune de façon à satisfaire nos engagements vis-à-vis de l'Alliance du climat. Déi Gréng sont d'avis que la commune elle-même devrait donner le bon exemple dans ce domaine en prévoyant des installations correspondant aux standards écologiques en matière de réduction du CO<sub>2</sub> tant lors de nouvelles constructions que lors de la rénovation d'immeubles existants (comme c'est le cas actuellement pour la maison des jeunes à Hesperange et l'école de Fentange).

Comme l'a remarqué Roland TEX lors de son intervention, les responsables actuels de la commune de Hesperange ne tiennent pas du tout compte du fait que l'assainissement de vieilles constructions constitue un potentiel énorme en matière de réduction de la consommation énergétique. D'ailleurs la commune omet en même temps de profiter des subsides que l'Etat central prévoit à cet effet. Inutile d'ajouter que l'organisation de campagnes de sensibilisation constitue un élément indispensable au niveau communal pour faire comprendre aux citoyens et citoyennes la nécessité de changer nos habitudes et d'utiliser les énergies régénératives autant que possible.

Les récentes intempéries ne font que nous rappeler notre responsabilité en la matière et l'urgence de réagir. Raison de plus pour la commune d'engager au plus vite un conseiller environnemental pour le charger de ce dossier important.

## CONCLUSION

**Sur base de toutes ces réflexions, Déi Gréng se sont résolus à s'abstenir lors du vote du budget 2007 et de suivre attentivement si des démarches réelles en vue d'une politique communale plus soutenable et plus transparente se profileront au cours de l'exercice 2007.**

**Affaire à suivre en 2008 !**

# NAVIGATION À VUE OU RÉELLE POLITIQUE DES SUBSIDES ?

**«... Lors des discussions sur le budget (2006), la question des taxes à payer par les différentes associations qui profitent du Centre sportif du Holleschbiereg avait été posée. Le montant de ces taxes avait été fixé par l'ancien conseil communal. On nous avait renseignés que jusqu'à présent aucune taxe n'avait été demandée mais qu'à l'avenir cela allait changer.**

**C'est pourquoi j'aimerais prendre connaissance des montants payés lors du championnat d'Europe des moins de dix-sept ans qui vient de se terminer à la satisfaction générale des organisateurs et avec un succès publique considérable? ....»**

Cette question a été posée à Madame la bourgmestre par la conseillère Christiane Staudt-Blanche il y a six mois. Comme on a pu lire dans le BUET, Madame Gantenbein a avoué qu'aucune taxe n'a été perçue. Elle a expliqué que ces matchs internationaux à renommée européenne sont attribués par la FLF aux clubs locaux uniquement à condition que la mise à disposition du stade se fasse gratuitement.

Elle a ajouté que ces manifestations sportives permettent au club local avec ses nombreux bénévoles de faire des recettes en faisant fonctionner une buvette durant les matchs. En outre elle est d'avis que ces matchs joués à Hesperange, attirant un public nombreux profitent à la commune entière et rehaussent sa renommée.

Il est évident qu'en soulevant cette question nous ne voulions en aucun cas nous en prendre ni au sport en général ni au football en particulier ou causer des dommages au Swift. La question posée visait autre chose. Elle concerne tout club profitant des infrastructures formidables du Holleschbiereg. Elle est valable pour tous les grands matchs nationaux et internationaux joués par des professionnels et qui devraient payer une contribution dans tout autre stade du pays.

En effet le Holleschbiereg appartient à la commune. Les frais d'entretien, d'électricité, de chauffage, de nettoyage, de gardiennage etc. - très élevés - sont donc exclusivement pris en charge par la commune. C'est pourquoi nous trouvons extrêmement curieux que la commune de Hesperange fasse gracieusement profiter des clubs étrangers à la commune de ses installations, et ce bien sûr avec l'argent de tous les contribuables de Hesperange. Les taxes perçues pourraient diminuer le coût du Holleschbiereg et ces recettes pourraient être utilisées à d'autres fins.

D'autre part nous sommes très sceptiques en ce qui concerne les retombées soi-disant positives des manifestations du Holleschbiereg pour les habitants de Hesperange. Qui saurait les préciser? Même les commerçants, restaurateurs et bistrotiereg n'en tirent pas grand avantage puisque tout se passe autour du centre sportif, bien à l'écart du centre de Hesperange. Quant à la renommée ...

La question posée s'incrit également dans le cadre de la réglementation des aides et subsides accordés aux associations communales, tant culturelles que sportives. Ces manifestations au Holleschbiereg représentent réellement, à cause des frais supportés par la commune, une part certainement non négligeable des aides accordées aux associations qui y participent. Loin de nous l'intention de semer la zizanie entre nos différents clubs. Bien au contraire, en demandant qu'à l'avenir le budget se rapportant à ces points soit dressé d'une façon plus transparente et qu'une comptabilité analytique (!) montre clairement la part revenant à chaque association, nous voulons que tout un chacun puisse se rendre compte que les différentes formes de soutien accordées aux associations culturelles et sportives sont réparties équitablement.

Le conseil échevinal a promis d'aller dans cette direction. Dans un de nos prochains dépliants nous reviendrons sur l'affaire et nous vous tiendrons au courant.

# WIE WEIT LIEGT HESPERINGEN VON KYOTO ENTFERNT?

Geographisch gesehen liegt diese japanische Stadt einige Tausend Kilometer von Hesperingen entfernt.

Bezogen auf die Verpflichtungen die wir mit der Unterzeichnung des dort ausgearbeiteten Protokolls zum Klimaschutz eingegangen sind aber noch viel weiter.

Mit der Unterzeichnung dieses Protokolls hat sich Luxemburg verpflichtet seine CO<sub>2</sub>-Emissionen zu reduzieren. Diese Ziele zu erreichen ist nicht nur eine moralische Pflicht, sondern hat auch einen enormen finanziellen Impakt. Jede Tonne nicht eingespartes CO<sub>2</sub> wird die Luxemburger Bürger viel Geld an Ausgleichszahlungen kosten. Diese Mittel werden der öffentlichen Hand an anderen Stellen fehlen. Die Gemeinden müssen daher auch auf lokaler Ebene Verantwortung übernehmen und helfen, dass der Staat die Kyotoziele erreicht. Und das nicht nur aus umweltpolitischen Gründen, sondern ganz gewiss auch aus finanziellen Überlegungen. Weniger Geld in den Staatskassen heißt zwangsläufig weniger Geld für die Gemeindekassen.

Zu dieser Einsicht ist die Majorität im Gemeinderat von Hesperingen jedoch noch nicht gelangt! **Eine seriöse, wirk-same Energie- und somit Klimapolitik** sind, wie uns der eben erschienene **dramatische Bericht zum Klimawandel der UNO** vor Augen hält, mehr als überfällig!

**Energieeffizienz sowie der Einsatz erneuerbarer Energien** und damit beträchtliche CO<sub>2</sub>-Einsparungen sind in unserer Gemeinde **immer noch kein Thema**.

So werden, bei Neu- oder Umbauten, noch nicht einmal Sonnenkollektoren zur Warmwasserbereitung eingesetzt. Eine Technologie, deren Kosten sich bei den heutigen Energiepreisen in kürzester Zeit amortisieren, und die dann nicht nur CO<sub>2</sub>, sondern auch Geld einspart.

Beim Umbau der Fentinger Schule und bei Neubauten, z.B. der Umkleideräume des Itziger Fußballvereins, wäre eine solche Installation unbedingt notwendig gewesen, zumal ihr

Einsatz vom Staat auch noch finanziell unterstützt wird. Auch das Nachrüsten des Fußballkomplexes auf Holleschberg und der sich dort befindenden Sporthalle wäre äußerst sinnvoll.

Alle Interventionen der Grünen im Gemeinderat, doch endlich in die Richtung einer rationellen und nachhaltigen Energienutzung zu gehen, stießen jedoch auf taube Ohren. Unsere Aufforderung das Gebäude des neuen Jugendzentrums nach Niedrigenergieprinzipien umzubauen und erneuerbare Energien einzusetzen, wurde mit dem Argument abgewiesen, das Gebäude sei zu alt. Experten, wie auch das Umweltministerium, propagieren jedoch immer wieder, dass in der **Altbausanierung** das **größte Energiesparpotenzial** liegt. Keine der oben erwähnten Argumentationen wurde von der jetzigen Majorität berücksichtigt und beweist wieder einmal, dass Umweltschutz in ihren Augen nur ein Modewort ist, das sich gut in Wahlprogrammen verkauft, in Wirklichkeit aber nicht ernst genommen wird. Wir sind jedoch überzeugt, dass der Umweltschutzgedanke bei unserer Bevölkerung ganz oben steht und werden nicht müde werden dies der aktuellen Majorität zu vermitteln.



*In Anbetracht dieser Leuchtreklame, die direkt neben dem zu renovierenden Jugendhaus steht, sollte es doch unmöglich sein, die uns aus dem Klimabündnis erwachsenden Verpflichtungen zu vergessen!*